



INSCRIPTION SÉJOURS

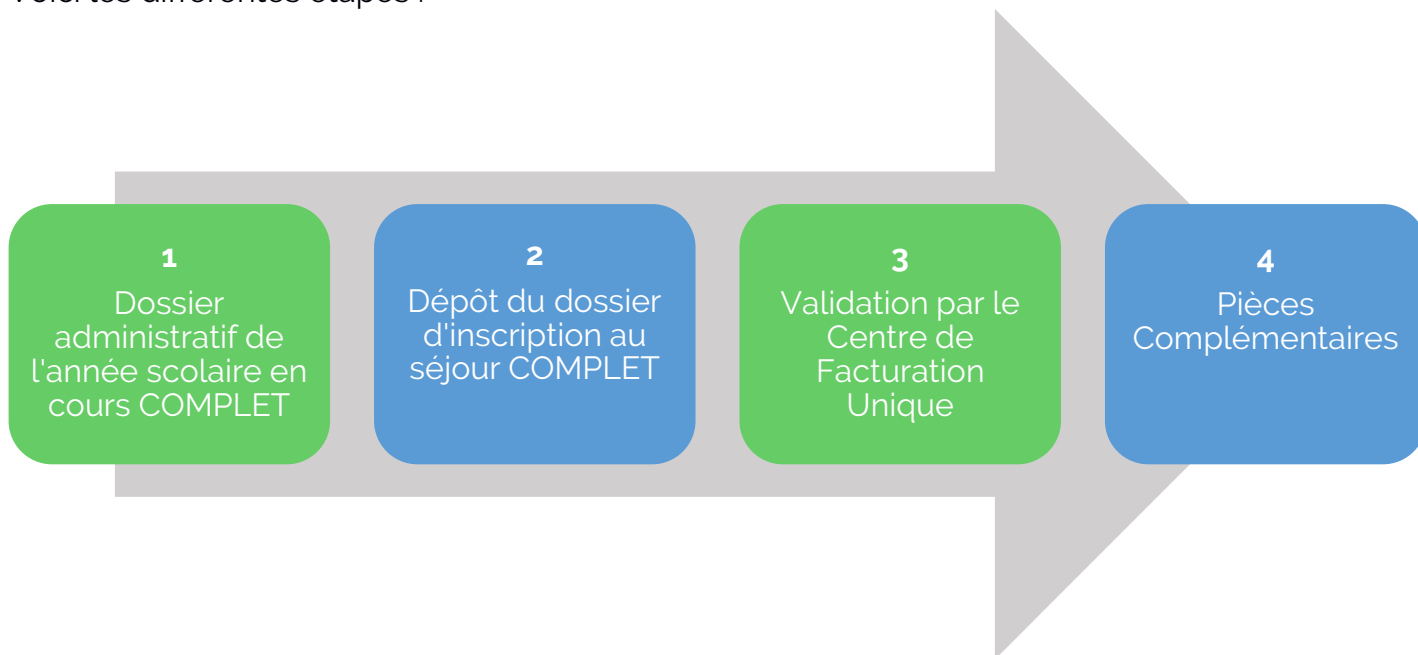
Été 2026

ATTENTION :

Les places sont limitées !

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise propose une offre de séjours variée aux enfants et aux jeunes de 7 à 17 ans durant les vacances d'hiver, de printemps et d'été 2025. Les indications ci-dessous concernent uniquement les séjours d'été 2026.

Voici les différentes étapes :



Étape 1

Votre enfant a déjà un dossier administratif pour l'année en cours ? Passez directement à l'étape 2.

Pour effectuer un dossier administratif :

- En ligne, sur <https://www.espace-citoyens.net/plainedijonnaise/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>,
- OU Retrait et dépôt d'un dossier papier au siège de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, 12 rue Ampère à GENLIS.

Pièces obligatoires à fournir et mode d'emploi : [ICI](#)

Agir pour notre territoire et un avenir durable

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise
12 rue Ampère | BP 53 | 21110 GENLIS
03.80.37.70.12
accueil@plainedijonnaise.fr

plainedijonnaise.fr



Étape 2 :

Envoi du dossier d'inscription complet du séjour à partir du **samedi 14 mars 2026 :**

Par courriel à cfu@plainedijonnaise.fr, à partir de 9h00 (Les courriels envoyés avant 9h00 ne seront pas pris en compte)

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription séjour disponible en ligne sur le site www.plainedijonnaise.fr ou en version papier à retirer au siège de la CCPD à partir du **mardi 6 mars 2026**,
- **Attestation de droits à l'assurance maladie** relative à l'enfant, disponible sur le site Ameli,
- Numéro d'allocataire renseigné sur le dossier administratif pour la déduction de l'Aide au Temps Libre de la Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or (éventuellement).

Étape 3

En fonction des places disponibles, le Centre de Facturation Unique valide l'inscription et envoie un courriel de confirmation.

Toutes les informations relatives au séjour seront transmises via le projet pédagogique mis en ligne. Une réunion d'informations aura lieu en visio, elle permettra de répondre à toutes vos questions.

Étape 4

Pièces complémentaires à fournir **3 semaines avant les vacances d'été 2026** :

- Questionnaire de santé « mineurs » (disponible en ligne sur le site internet de la CCPD ou bien sur demande au Centre de Facturation Unique).
- Test d'aisance aquatique ou attestation scolaire « savoir nager » (ASS).
- Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) le cas échéant ou en cas de traitement médical.

Renseignements

En cas de besoin, le Pôle Enfance Jeunesse est disponible via le Centre de Facturation Unique :

- Par téléphone au 03.80.37.81.82 (les matins de 8h00 à 12h00),
- Par courriel sur cfu@plainedijonnaise.fr